

**2<sup>ème</sup> GRAND PRIX JEUNES**  
**GOLF DE BOIS CHENU**  
**11 et 12 juin 2022**

**REGLEMENT**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Epreuve ouverte aux joueurs et joueuses des catégories U12, Benjamins et Minimes.

Le champ sera limité à 66 joueur(se)s

**Quotas par catégories : U12F : 12 / U12G : 18 / BF : 9 / BG : 15 / MF : 3 / MG : 6**  
+ 3WC

Les joueuses et joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Amateur Jeunes (ainsi que la moyenne stroke-play pour les U12), puis l'ordre des index, puis l'ordre des inscriptions.

**La licence, certificat médical et droit de jeu fédéral annuel devront être enregistrés auprès de la FFG au plus tard à la date de clôture des engagements.**

*Epreuve non fumeur, cadets et chariots électriques non autorisés, accompagnateurs à distance, instruments de mesure interdits.*

**FORME DE JEU**

36 trous / Stroke Play (18 trous par jour)

Marques de départ : les longueurs de jeu préconisées par la FFGolf seront respectées dans la mesure du possible.

Départ en 2 vagues (33 joueurs chacune) : 1<sup>er</sup> jour dans l'ordre croissant des index par catégorie, 2<sup>ème</sup> jour se feront dans l'ordre inverse des résultats du 1<sup>er</sup> tour dans chaque catégorie.

Classement pour chacune des 6 catégories d'âge. Départage sur les 9, 6, 3 et le dernier trou.

**ENGAGEMENTS**

Les engagements devront parvenir par écrit **avant le vendredi 27 mai 2022**, accompagnés des droits d'inscription : **40€** (Ces droits comprennent le green fee de la journée d'entraînement).

**GOLF DU BOIS CHENU**

**60 Avenue Emile Aubert - 04400 Barcelonnette**

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

**PRIX**

Trophée au vainqueur de chaque catégorie.

**COMITE DE L'EPREUVE**

Chef Arbitre : Philippe BOROUKHOFF

Arbitre : François DESBOIS

Directeur Golf : François VALLET